

J INTERVIENDRAIS AG DU 7 NOVEMBRE 2015

1/ PIERRE BARBERON, COMPTABLE. TRESORIER INTERVENANT BENEVOLE EN MILIEU ASSOCIATIF

2014 ANNEE DIFFICILE ET CRITIQUE POUR L AVENIR DE L' ASSOCIATION

**EN TOILE DE FOND LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LE MONDE
ASSOCIATIF MANQUE DE MOYEN MOINS DE FINANCEMENT POUR
FONCTIONNER ET GOUVERNANCE FRAGILE**

ET POUR J INTERVIENDRAIS :

PROBLEMES DE TRESORERIE

**DUS EN PARTIE AUX DISPOSITIFS EUROPEEN SEPA
DUS AUX DEFAILLANCES NOMBREUSES DES DEBITEURS C' EST A
DIRE LES FAMILLES . CELA SE REFLETE DANS L AUGMENTATION DE LA DETTE GLOBALE
FAMILLE ET LES COMPTES CLIENTS**

DU A L'ABSENCE DE FINANCEMENT PAR PARIS

Noter le prêt bancaire consenti pour 43500€ entièrement affecté aux travaux sur Falaise

UN RESULTAT DEFICITAIRE DE -36.000€

**CE QUI AURAIT PU ETRE PIRE SI NOUS N' AVIONS PAS PUISER DANS
NOS RESERVES DE PROVISIONS POUR COMPENSER EN PARTIE CETTE PERTE COMPTABLE.**

**ET ENFIN UN RESULTATS DEFICITAIRES EN RAISON D UN PRIX DE JOURNEE MOYEN SOUS
EVALUEE PAR RAPPORT AUX COUTS ENGAGES (COUTS FIXES QUI SONT PREPONDERANTS
ET COUTS VARIABLES) -VOIR TABLEAU**

PLAN D ACTION 2015

RETOUR OBLIGATOIRE A L EQUILIBRE

**QUI JUSTIFIE LE PLAN SOCIAL POUR LE PERSONNEL, PLAN LANCE
DEBUT OCTOBRE QUI DOIT GENERER 10.000€ D ECONOMIES SUR 6
MOIS 50% EN 2015 , 50% EN 2016 ET PERMET D ALLEGER LA MASSE SALARIALE**

**QUI NECESSITE D ETUDIER UN NOUVEAU SCHEMA OPERATIONNEL
POUR L AVENIR ..AVEC UN PROJET D EXTERNALISATION AVEC UN
TIERS**

Synthèse des résultats

	2014	2013	2012	2011
Revenu d'activités				
(Facturations)	520,801	553,782	572,090	542,563
Subventions (Paris et contrats aidés)	33,843	48,540	51,690	27,144
autres produits	22,331	18,761	39,830	86,319
Extoume provisions	37,557	10,000	2,228	26,886
Total Produits.	614,532	631,083	666,638	682,912
Charges Fixes	162,191	154,621	167,160	171,169
Charges variables	91,161	87,239	107,577	104,103
Amortissements	32,778	31,846	30,611	66,993
Provisions.	15,539	40,905	20,000	6,284
	301,669	314,611	325,348	348,549
Couts Salariaux	349,587	320,831	331,476	305,485
dont animat C2E	160,302	187,613	169,689	187,159
Total charges	651,256	635,442	656,824	654,034
Resultat Net	-36,724	-4,359	9,814	28,878
Nb Journées....	2,851	3,123	3,228	3,230
Couts moy / journée	228	203	203	202
Cout moy refacturé	183	177	177	168
Trésorerie	76,725	132,748	116,378	116,777
comptes clients	102,894	79,484	85,819	66,453

2011 prod

Problèmes constatés sur 2014

Charges fixes et couts salariaux en augmentation 2014 vs 2013

Couts moyen refacturé insuffisant

Baisse de la trésorerie et en contre-partie augmentation des dettes clients

Actions menées - en cours 2015

Plan social + departs (plan social = <> 10.000€ économies sur 6 mois)
Projet externalisation avec partenaire

Objectif

Pérennisation de l'activité en renforçant sa capacité financière dégradée
et retour à l'équilibre (Recettes - dépenses > 0)

2- Monsieur René DEMICHELIS—Président Fondateur et Directeur (Rapport Moral)

Tarifs Familles

Comme vient de le signaler M.Barberon: nos tarifs sont trop élevés pour les familles et ne sont pas à niveau pour l'activité entreprise.

Bilan/été 2015:

Il est difficile de s'y retrouver aujourd'hui sur l'économie, pour exemple:

Pour réduire le coût des séjours de l'été aux familles, nous avons réduit les séjours du samedi au samedi. Au final à remplissage égal, nous enregistrons une perte égale au chiffre d'affaire des vacances de printemps qui est le chiffre le plus élevé sur l'année – perte de 400 J/Enf perte de 70.000€. (« Macronnerie ! »)

Le coût de la vie en hausse: les achats à l'ouverture des centres types METRO passent pour 40 couverts en un an de 1300€ à 1600€; il n'y a que l'essence qui a diminué.

SNCF- l'augmentation des tarifs est spectaculaire : entre ce que payent les familles et le coût des billets affectés au convoyage, nous avons une perte de 5000€ à laquelle se rajoutent les frais SNCF des animateurs hors zone (plus nombreux, car sessions plus petites) de 4000€ soit près de 10.000€ de perte.

Les aides aux familles « subvention ville de Paris », convention de 17000€ étendue à l'attribution à 19 000€ / fond propres, étaient épuisées avant l'été 2015.

Nos tarifs sont trop élevés pour les familles et ne sont pas à niveau pour l'activité entreprise..

Eté 2015 :

35 Familles : 1 comité d'entreprise plein pot, 1 Municipalité plein pot - **51 ASE**

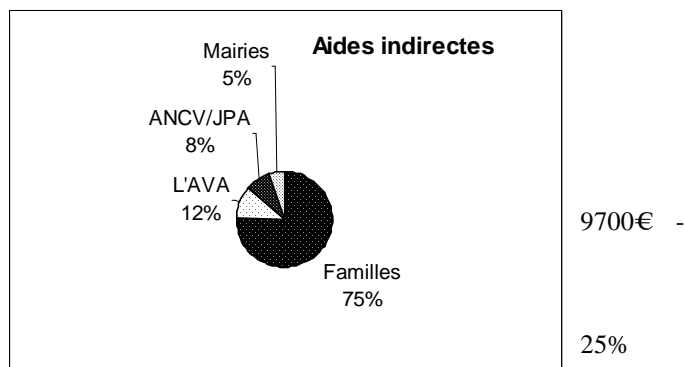
Aides recherchées par l'œuvre:

Aide Fondation Orange/été = 23 Familles pour
Aide ANCV/JPA = pour 7000€
Municipalité = 4100€

Ce qui représente pour ces 35 Familles, une aide de d'aides complémentaires à l'aide de la MDPH. Résultats voisins de ceux de l'an passé.

La jachère des structures, l'épuisement des permanents à s'engager sur le terrain du social ce qui n'est pas leur travail, d'autant que ce n'est pas d'assistantes sociales que nous avons besoin mais de conseillers en économie Sociale et Familiale, mettent le système en échec.

La compensation par une tarification plus élevée de l'ASE ne tient pas.



Pourquoi les aides de l'AVA ne sont jamais directement reversées dès réception à l'œuvre ?

Les MDPH ne jouent pas le jeu sur les séjours de répit (Loi 2005).

Les seuls à rentrer dans le dispositif thérapeutique de l'Alternance est l'ASE.

« J'interviendrais » ce n'est pas un état providence de substitution, il faudrait réfléchir au pourquoi du conditionnel présent. Ne pas oublier le « S ».

Pourquoi les aides de l'AVA ne sont jamais directement reversées dès réception à l'œuvre.

L'allocation d'éducation spéciale ne sert pas à faire bouillir la marmite !

Nous observons que les enfants qui ont un compte bancaire personnel, ne posent aucun incident bancaire.

Des aides aux familles ont été recherchées, nous ne savons toujours pas à ce jour si la ville de Paris reconduira sa subvention en 2016 pour l'aide aux familles ?

Fondation de France, refus

EDF, refus

Conseil général du Var, refus

Suite au constat qu'en 2014, le ciment aller dans l'assiette des enfants.....

Suite au constat qu'en 2014 que le ciment aller dans l'assiette des enfants, et que nos équipements rendaient l'âme (véhicules, toiture, peinture...). Nous avons recherché des aides à l'investissement.

Au final le **CCAH** sur les investissements, répond favorablement pour 150.000 € d'investissement.

Ce plan d'investissement sur 3 ans doit réduire le coût/J à 150€ pour les familles et 180€ pour l'ASE. Mais pour autant qu'un lieu de vie permanent existe.

Or, Depuis trois ans nous épluchons les appels à Projet des ARS, nous venons dernièrement d'en remplir le seul dans le 91, pour des lieux de vie, rejet cause médicalisé... Pourquoi font-ils donc appel à nous le reste du temps pour des accueils médicalisés ?

Le montage de ces dossiers est long fastidieux. S'ils sont de si peu de rapport c'est décourageant.

Il ne suffit pas que madame la Ministre de la santé, déclare que les autistes doivent rentrer de Belgique. Tant bien même, mais rentrer Où ?

Passons le don quichotte et les moulins à vents.

Le constat est là nous devons faire des séjours sans argent ? Une trésorerie sans cesse en danger.

Troisième année déficitaire, c'est fatal pour toute entreprise! - Perte d'activité en corrélation.

L'Association est une grande famille où les fins de mois sont difficiles et des décisions durent à prendre. Tous les mois nous devons sortir 15.000€ de salaires des permanents avec une activité qui vacille, voire nulle certain mois, et par ailleurs un manque de permanents en pleine activité.

17 familles/35 chez l'huissier après l'été ?

Un plan social a été ouvert au 1^o Octobre 2015, avec une réduction de l'activité et le départ de Diala et Franck pourtant pilier du fonctionnement à ce jour. **Aucune embauche n'est envisageable durant ce plan social.**

Avec notre secrétaire Pierre Gallix, nous nous sommes dit que si ne sortions pas de cette attente des ARS, il faudrait faire une extension du nombre de lits sur un établissement existant. Pour y infiltrer un centre de séjours temporaires de répit ouvert toute l'année.

Suivant un dernier accord avec le ministère de la santé nous pourrions entrevoir **30 familles pour 90j /an de répit**, ce qui au final pourrait représenter le volume nécessaire pour le double des familles, **sur une base minimale de 45J/an, ce qui est fréquent.**

Ce dispositif entrainerait l'embauche de 8 permanents pour moitié psychologues et éducateurs par le **GAPAS**. L'association reste autonome avec ses postes techniques et les enfants de l'ASE. Avec ce fonctionnement les familles auraient à leur charge que quelques centaines d'euros à verser à j'interviendrais (frais de transports).

Par ce biais, nous appliquerions une règle que les MDPH rechignent d'appliquer .

L'association devrait pouvoir embaucher pour sa part:

- 1- Un technicien informaticien et ergonome, révision des stocks, magasinage et revente, notices techniques, balisage, télésurveillance, gestion du site, et entretien de l'outil bureautique, impression incluse, réseau de communication. Paris, Indre, télétravail. (*l'AFRIQUE en mieux*)
- 2 - Un ou une assistante de direction ouverte à la comptabilité et au droit, gestion des personnels, ce poste est en voie de remplacer René.
- 3- ½ poste de comptable, gestion exclusive des comptes clients et des conventions, le social passerait par le GAPAS. Ce qui serait le relais attendu de Pierre Barberon.

Les animateurs et stagiaires,

On se pose souvent des questions sur l'engagement des animateurs, seul but remplir un papier pour valider un stage, rarement pour un job d'appoint, les animateurs sont l'épines dorsales de l'association – certains ont la nacre du solitaire correct, d'autres consommés, souvent nous sommes à la recherche du pédagogue et de l'amour de l'enfance.

Pour ma part, je remercie l'organisme qui m'a formé, sans savoir si durant 8 ans, il m'a exploité pour la simple raison que l'enseignement et la confiance qui m'a apporté est inestimable.

Dans le cadre réglementaire où se trouve notre structure le lien de confiance est essentiel et il n'est pas gratuit. La responsabilité de part et d'autre est considérable.

les animateurs sont l'épines dorsales de l'association

Les anciens ont été appelé à coordonner des structures, si cette pratique est commune dans ce que l'on peut appeler les « vacances adaptées », elle ne saurait être une règle. Seul des permanents salariés d'une structure médico sociale doivent être la caution à rendre aux familles.

Pas de tourisme pour les animateurs.

L'engagement participatif associatif comme pour les familles fait souvent défaut? En témoigne le nombre de participant à l'AG, alors que nous sortions à 120 personnes de la projection du Film..

Il y a sous le travers de « j'inter » un esprit de bande de copains, ce qui est sympa dans l'espace d'un mouvement tenue par la jeunesse, mais ici on ne fait pas l'économie de la pédagogie, ni de sa propre maturité.

Révision du règlement interne au sujet des animateurs hors zone 50€ max trajet aller-retour - Pas de tourisme pour les animateurs, ils sont dans un centre, ils y retournent c'est là qu'ils y sont le mieux pour y travailler.. Puis rechercher prioritaires des animateurs sur la région PACA et Ile de France.

3/ - Monsieur Pierre Gallix, secrétaire dans le CA de J'Is, également Président du GAPAS.

Pierre Gallix, nous a présenté l'activité du GAPAS (Groupement des Associations Partenaires d'Actions Sociales), Établi dans le nord, puis dans l'île de France, ce groupement est gestionnaire depuis 20 ans d'une trentaines d'établissements

Le but recherché par rapport aux difficultés actuelles est de décharger J'interviendrais de la charge administrative à meilleur coût par le GAPAS., tout en préservant le caractère atypique du travail de terrain de J'Interviendrais.

Ainsi, donner un cadre à l'accueil, centre de d'accueil temporaire de répit encadré par les mêmes personnes et ouvert toute l'année. La localisation des centres à travers la France, ne semble pas arrêter son interlocuteur au Ministère de la santé. Il s'agit d'un accueil de 30 places pour 90J/an. Soit 2700 Jours/enfant, séjours obtenus par accord préalable auprès de la MDPH et associé à un financement Sécurité Sociale.

L'inscription se fera directement auprès du GAPAS, faisant suite à cet accord préalable de la MDPH. Les permanents restants de j'interviendrais changeront d'employeur, ainsi que le Dr GAYDA.

En aucun cas, il n'est question de sous-traitance par le GAPAS, comme cela est de rigueur au niveau des établissements et des lieux de vie.

Les Dossiers familles, comme les personnels permanents ou stagiaires seront gérés par le GAPAS.

L'association j'interviendrais devient un simple « Réceptif » bailleur de ses biens et de sa prestation hôtelière.

Par ailleurs, l'association j'interviendrais continuera son activité avec les départements et les établissements et gèrera les animateurs non affectés aux séjours familles.

Les responsables de tous les accueils seront exclusivement des personnels GAPAS.

Les familles ne passeront plus par j'interviendrais, hormis pour les remboursements de frais de transports et de dossiers car le travail du DRH au niveau du siège promet d'être très important.

DELIBERATION DE L'AG

Scrutateur Diakité Founé

Aux voies, pour les membres à jour de leurs cotisations, les décisions à prendre qui vont suivre ou agissant par mandats obtenues à l'unanimité:

1/ après un an d'aller retour avec la préfecture, nous n'avons pas pu enregistrer nos dernières résolutions .Elles **seront reconduites par la présente**, une modification sur l'intitulé va devoir être faite. (la dématérialisation un casse tête pour certain , comme la désychiatiserisation pour d'autres).

Devient ou redevient:

Plateforme méthodologique d'éducation populaire de recherches et d'enseignements en psychiatrie sociale.

2/ **Exclusion temporaire des familles ayant comme seul plan de financement celui des MDPH. Maintien des familles sans problème à ce jour dans l'attente de la solution GAPAS.**

4/ **Adopte la solution de substitution GAPAS pour les Familles.**

3/ **Prix de journée dans l'attente du financement CCAH – Famille 170 €/j – 190€/j ASE**

4/ **accord de l'AG pour un contrat de coopération avec le GAPAS, à charge du CA de poursuivre.**

5/ **La situation résultant de quarante ans de misère sur les biens mis à disposition par le président, ce dernier n'ayant jamais eu de salaire pour son travail de directeur; il y eu usage que la totalité des impôts et charges afférentes à la mise à disposition et l'occupation de ces biens par l'association restent à la charge de cette dernière.**

6/ **Accepte les comptes 2014 et adopte les deux prévisionnels en présence, avec ou sans ouverture du lieu de vie. Le CA donnera la suite qu'il conviendra de prendre en matière de prix de journée.**

En résumé:

La démocratie n'est pas le fort de l'association; après une projection regroupant plus de 120 participants, une infime poignée d'entre eux a pris part à ce débat.

L'éducation spéciale n'est pas une ressource économique faite pour autre chose que la compensation du handicap.

Le coût de la prestation n'est pas compensable dans les sociales dispositions actuelles.

Les MDPH n'assurent pas le relais attendu en matière de répit.

La plus part des familles n'avons pas besoin d'assistante sociale, mais d'un conseiller en économie sociale et familiale.

Le plan social en cours ne permet aucune embauche– l'aide du CCAS vient garantir les charges d'investissement sur trois ans.

Les familles sont temporairement exclues des séjours dans l'attente des nouvelles dispositions plus favorables (CCA) ou du type GAPAS.

Les aides types France Télécom (AVA) sont irrégulières, les dossiers sont très mal suivis.

Les animateurs comme les familles sont brouillons, nous ne répondrons plus au demande de documents déjà transmis.

La perte d'activité, comme les déficits cumulés ne permettent plus la continuité de l'activité dans les conditions d'entre-aides précédentes, nous ne pouvons plus recevoir ni traiter les plans de financement pour les familles.

L'activité va se poursuivre pour les conseils généraux, les familles devront attendre les nouvelles modalités d'inscription pour les séjours à venir.